

LES CONSÉQUENCES DIRECTES DU **MANQUE D'EFFECTIF:**

***Nos conditions de travail se dégradent au quotidien !***

Pour preuve, cela entraîne des déréglementations de la RER C15, des mutations... qui sont sources de tension entre les agents, génératrice de RPS. Elles sont la conséquence directe de la pénurie des effectifs orchestrée par la direction pour gagner en productivité, dans la perspective de l'allongement de la durée de travail.

La CGT RATP dénonce le manque d'effectif de conducteurs RER, formateurs et AMP. Pour la CGT RATP, l'effectif type ne correspond ni à la réalité, ni à la nécessité du terrain.

La CGT RATP n'acceptera pas les tentatives de modification de la RER C15 en vue de camoufler un manque d'effectif qui risque de s'aggraver ces prochains mois.

La CGT RATP, toujours dans son rôle d'accompagnement des salariés, portera les revendications légitimes des agents du département RER

qui se sont exprimés lors de la délégation au CDEP RER le vendredi 16 décembre 2016 devant le Directeur du département RER. Celui-ci a maintenant toutes les données nécessaires pour prendre acte de l'urgence de la situation afin d'agir dès à présent pour remédier aux problèmes exposés.

La CGT RATP exige le déclenchement immédiat de séries de conducteurs de la part de la Direction du Département afin d'anticiper le manque d'effectif actuel et futur, conséquence de l'application des réformes des retraites successives, du manque de compensation CET...

Ceci afin de retrouver, le plus rapidement possible, la sérénité nécessaire dans l'exercice de ce métier de sécurité ferroviaire. De plus, le manque de formateurs, de locaux et de matériels influe négativement sur le déclenchement de séries.

***À vouloir traiter les conséquences plutôt que de s'attaquer aux causes, la direction laisse le mal travail gangrener notre collectif de travail !***

➡ **POUR LA DIRECTION, C'EST : « TOUCHEZ PAS AU GRISBI !!! »**

**La CGT RATP revendique :**

- une augmentation immédiate du volant d'effectif appelé «réserve» qui n'est plus en corrélation pour couvrir les indisponibilités;
- le contexte est inacceptable et ne doit pas perdurer. Il y a aujourd'hui déjà de lourdes conséquences sur la sécurité ferroviaire.

***Pour nous faire entendre, la CGT RATP propose un mouvement d'action illimité à partir du mardi 24 janvier 2017 !***





Paris, le lundi 16 janvier 2017

**Monsieur CONDE Cyril  
Directeur du Département RER  
LAC A414  
LYBY LYON BERCY**

**Objet :**

Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La CGT RATP, conformément au protocole de droit syndical, dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agents B3 des lignes A et B du RER, à compter du **mardi 24 janvier 2017 à 3h00 pour une durée illimitée** pour le motif suivant :

- **Manque d'effectifs à la conduite.**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Leben', is written over a large, stylized blue scribble.

**Monsieur Michel LEBEN  
Délégué Syndical de Département RER**

**cgt RATP**

85, rue Charlot  
75140 Paris Cedex 03  
Tél : 01 44 78 53 61  
Fax : 01 58 76 57 13  
cgt.ratp@gmail.com